

EPU Valence /Rapport d'activité 2023

Le travail du CP a été dense pendant toute l'année 2023, notamment pour finaliser les projets immobiliers et permettre à l'Eglise de quitter les locaux annexes de St Ruf, à savoir le presbytère en 2023, puis, à venir, au cours de 2024, le secrétariat et le bureau du pasteur. Compte tenu des contraintes de sobriété énergétique actuelles, la vétusté des locaux et l'absence de réponse de la mairie(propriétaire) à nos demandes maintes fois exprimées et renouvelées au sujet de problèmes récurrents (isolation, humidité, chauffage, solidité aléatoire de la terrasse, sanitaires...), le CP (avec l'accord des paroissiens donné lors de l'AG du 26 mars 2023) a décidé d'acheter les locaux nécessaires à recevoir la vie de l'Eglise. C'est la vente du Foyer protestant qui a permis d'une part, l'achat d'un presbytère pour héberger la famille du pasteur et d'autre part, d'un local pouvant recevoir le bureau du pasteur, le secrétariat, les archives et une salle de réunion. Ce local va être rénové et aménagé préalablement à sa mise en fonction. A noter que la réfection du presbytère a pu se faire à moindre coût grâce au travail important d'une petite équipe de membres de l'Eglise à qui nous exprimons notre gratitude. Nous persistons à solliciter le propriétaire de St Ruf pour la mise en œuvre des travaux nécessaires pour l'utilisation du temple (toilettes, salle de réunion et de réception) et améliorer l'accueil des choristes et instrumentistes qui se produisent en concert. (10 concerts environ par an).

La vie culturelle à Valence et extramuros en 2023 :

- Les cultes JV (Jeunes et Vieux) au temple de Valence :

Au premier semestre, ils ont présenté des personnages célèbres de la Bible, le roi David en janvier, le roi Salomon en mars, Jonas le 30 avril. A la rentrée de septembre, les cultes JV ont porté sur des éléments naturels significatifs dans l'histoire biblique du 1^{er} et nouveau Testament, à savoir la montagne (en octobre) et le désert (en novembre), les oiseaux en janvier 2024.

- Les cultes autrement au temple de Guilhaerand Granges 1 fois par mois à 18h00 :
 - *22 janvier : Brassens
 - *26 février : culte musical de louange avec le pasteur Christophe Houpert
 - *26 mars : Jonas
 - *23 avril : le doute
 - *7 mai : célébration gospel
 - *15 octobre : le congé de Jésus
 - *26 novembre : un temps pour rire
- A Valence
- *23 dec : chants de Noël dans la rue à Valence
- *24 dec : veillée de Noël à St Ruf
- Les cultes en Ehpads
 - *2 cultes par mois à la Maison de l'Automne
 - *1 culte à la Cité des Aînés et à Delessert
- Les temps pour les endeuillés 2 fois par an, aussi à Guilhaerand
- Les cultes alternatifs chaque année d'une paroisse à l'autre au sein de Valence 2 Rives :
 - *10 janv : culte louange à Bourg les Valence
 - *19 mars : culte mission à Guilhaerand
 - *14 mai : culte café-croissant à Guilhaerand Granges
 - *11 juin : culte sur le thème création et écologie autour de la fresque du climat à Valence
 - *3 dec : culte louange à Bourg les Valence
 - *17 dec : fête de Noël à Valence

- Pour apporter des messages d'encouragement et d'espérance aux personnes en situation difficiles (entraide, prisons, hôpital), des ateliers de fabrication de cartes de Noël ont été organisés dans les Ehpad et lors de la fête de Noël au temple du Charran. L'activité « Chantons Noël » a repris dans les Ehpads.

A noter l'arrêt des rencontres des groupes suivants au temple du Charran : Lectio Divina et Haltes spirituelle. Seul continue le groupe « Femmes du lundi ».

La mise en œuvre du programme « Souffle de renouveau » pour l'Église de Valence

Suite au synode de novembre 2022 a été lancé un projet « souffle de renouveau » sur 2 axes : Ouverture et rassemblement.

- **Portes Ouvertes** à St Ruf : ouvrir de nouveau les portes du Temple St Ruf, bénéficiant d'une situation au cœur de la Cité de Valence le mardi en fin d'après-midi. Cette action pourrait être enrichie par d'autres initiatives, expositions temporaires, musique, stand librairie. Ce projet a été lancé en juin ; il a été poursuivi tout l'été jusqu'à fin septembre. Une **exposition « Judaïsme, Christianisme et Islam » a été présentée dans le temple** par l'Association Paroles communes Drôme-Ardèche au Temple Saint Ruf. Cette exposition a attiré l'intérêt d'un public important notamment lors des journées du patrimoine où 345 personnes l'ont visitée. Elle a été clôturée par une table ronde entre les membres de chaque communauté
- **Ateliers Découverte de la Bible/ Bibl'expresso** : offrir une première exploration de la Bible, à destination d'un public débutant ou peu familier avec l'univers biblique. Plusieurs outils sont envisageables : animation biblique, programme « Explorer la Bible » (Alliance Biblique Française), atelier type « Bible et culture ». Une petite équipe a travaillé avec le pasteur pour préparer ces séances d'une heure pendant 8 semaines, les lundis de 12h30 à 13h30 à la salle Ste Catherine. La tranche horaire a été choisie pour être plus accessible à un public d'actifs.. La première rencontre a eu lieu le 15 janvier 2024.
- **Cultes JV** : Renforcer et enrichir les cultes JV, en prévoyant si possible un temps de convivialité (repas partagé ou autre) et en améliorant l'articulation avec les autres offres à l'échelle V2R. Verres de l'amitié et repas partagés ont été mis à l'honneur !

Activités jeunesse-catéchèse

- Pour les plus petits, le Culte JV est toujours le rendez-vous privilégié : en diversifiant les formes d'expression, il s'agit d'offrir un temps catéchétique adapté, intégré dans le déroulement du culte lui-même. Les familles sont également invitées lors de cultes communs célébrés à l'occasion de temps forts : Fête de Noël, Culte Café-Croissant, Fête V2R de fin d'année.
Pour les enfants de 10 à 15 ans, un programme de catéchèse est organisé en commun avec l'Ensemble La Plaine (paroisses de Chabeuil, La Véore, Portes les Valence). Les enfants se réunissent une séance par mois (le samedi), au Petit Charran. Un groupe d'une dizaine d'enfants a pu suivre le parcours tout au long de l'année. Depuis Septembre 2023, le groupe est encadré par Anita Muller et les pasteurs Christophe Denis et Geremie NGuéa.
Par ailleurs, nous avons proposé aux enfants de participer à des temps forts à l'échelle du Consistoire (Weekend « KT Kiff » à Alex en Octobre, Camp à Chamaloc en Avril).
Un temps fort a marqué cette année 2023 : les baptêmes de deux catéchumènes du groupe (Théo et Ana), célébrés le 28 Mai au Temple de Guilhaud-Granges.
- Pour les jeunes de 15 à 19 ans, un Groupe de jeunes « nouvelle formule » a débuté en Septembre 2023 : encadrés par Simon de Cazenove et Olivier Rieusset, les jeunes se rencontrent généralement une fois par mois.
Nous leur proposons également de participer aux temps forts à l'échelle du Consistoire (weekend KTKiff, camp à Chamaloc).

La vie œcuménique

- Journée Mondiale de Prières:: le 3 mars, dans les locaux de l'Armée du Salut
- Reprise de Prière Pain Pomme : nous avons accueilli 3 événements : le 3 mars, au Petit Charran, le 7 avril, à St Ruf et le 9 avril, l'aube de Pâques
- Le groupe d'étude biblique œcuménique biblique, se retrouve 7 fois par an
- Le CP a reçu une demande de mise à disposition du temple du Petit Charran, par la paroisse de Notre Dame des peuples, pour leur Messe du samedi, le temps que soient réalisés les travaux dans leur église. Le CP a donné son accord de janvier à novembre 2024.

La vie conviviale et fraternelle :

- *Deux goûters des Aînés ont eu lieu en 2023 : le 19 janvier et le 5 octobre au temple du Charran. Chaque fois une quarantaine de personnes se sont réunies avec joie. Une équipe d'organisation et une équipe d'animation ont assuré la réussite de ces moments privilégiés pour des personnes dont l'âge ne leur permet pas d'assister au culte.
- * BBQ des familles KT et école biblique en septembre au Charran
- *WE du CP en Ardèche les 17 et 18 juin
- *Journée de la paroisse de Valence extra-muros : culte au musée du protestantisme au Bouschet de Pranles donné par Diane Debey et conférence sur Marie Durand par l'historien Patrick Cabanel. Repas joyeux sous les châtaigniers.
- *Un temps de partage s'est développé au terme des cultes par un verre de l'amitié ou un repas partagé (culte de rentrée, cultes JV, culte de Noël,...).
- *Le 17 décembre, la fête de Noël V2R a réuni environ 90 personnes dont 40 ont ensuite partagé un repas dans le plaisir du partage entre les 3 paroisses de l'Ensemble.

Les évènements au temple St Ruf

2 expositions en 2023

- Les 3 monothéismes au cours de l'été et jusqu'à fin septembre en partenariat avec l'association « Paroles communes ».
- St Jacques en Rhône Alpes en octobre : La voie d'Arles passe par le Rhône. L'agglomération a souhaité que Valence redevienne 1 ville de passage du chemin de Compostelle.
- 10 concerts ont eu lieu à St Ruf en 2023 patronnés par les Amis des Orgues dont Christiane Boué, l'organiste de l'Eglise, est la présidente.
- Deux concerts ont eu lieu avec la participation du Petit chœur de St Ruf, le 21 juin pour la fête de la musique et pour le concert de Noël.

Aumônerie des hôpitaux : du nouveau dans l'emploi du temps de l'aumônier

Le service d'aumônerie est né du désir de l'Eglise de Valence d'annoncer et de vivre l'Évangile, particulièrement dans lieux clos, dans les lieux de soins. Et notre Eglise a appelé des pasteurs ou des laïcs pour exercer ce service au sein de l'hôpital et des maisons de retraite. Depuis le mois de juillet 2023, le temps d'aumônerie à l'hôpital psychiatrique (CHDV) est passé de 10% à 25%. Le temps alloué à l'hôpital général de Valence (CHV) reste à 50 %. Cela implique une diminution de temps de service ecclésial, au sein des paroisses VR. Roland Laïpe sera davantage présent dans les Hôpitaux, du lundi au jeudi, en journée, et au service de nos Eglises, en fin de semaine.

Regroupement des 3 paroisses d l'Ensemble

Ce projet a été présenté en AG dans chaque paroisse de l'Ensemble V2R en juin 2023. L'AG du 4 juin à Valence a validé par 38 pour 2 contre la création du regroupement

Une assemblée d'Eglise a été tenue en octobre dans chacune des trois paroisses, pour présenter les textes relatifs à la future association culturelle VALENCE2RIVES qui regroupera les 3 églises. Ces textes ont demandé un travail conséquent de réflexion, de rédaction, de corrections. Ils ont été améliorés en fonction des observations alors présentées, ils ont été approuvés à l'unanimité par chacun des trois conseils presbytéraux, puis par le Conseil régional et le Conseil national. Ils seront proposés à l'approbation des assemblées générales le 10 mars. Le Conseil presbytéral souligne que cette nouvelle organisation devrait permettre de mutualiser les fonctions d'administration et d'organisation, de comptabilité et de communication et de favoriser dans chaque communauté locale les activités d'animation et de témoignage. Le CP invite tous les membres à soutenir cette évolution.

Une nouveauté en 2023 : le dépôt du dossier de culturalité

La loi du 24 août 2021, initialement dénommée « contre les séparatismes » a instauré de nouvelles dispositions statutaires obligatoires pour les associations culturelles et a rendu obligatoire pour toutes les associations culturelles – même celles existant depuis 1906 – le dépôt tous les cinq ans d'un dossier justifiant de son caractère d'association culturelle.

Les associations culturelles existant lors de la promulgation de la loi disposaient jusqu'au 30 juin 2023 pour déposer ce dossier de culturalité. Il comprenait les statuts de l'association, la liste des membres du conseil presbytéral, les comptes des trois derniers exercices et le budget de l'exercice en cours, la liste des lieux où est organisé habituellement l'exercice public du culte ainsi que toute justification pour établir que l'association peut être qualifiée d'association culturelle. En l'absence d'opposition du préfet dans un délai de deux mois, l'association est considérée comme une association culturelle.

Le Conseil d'Etat a reconnu que ces nouvelles dispositions modifiaient « substantiellement » la loi initiale. Le greffe des associations de la Drôme fait partie heureusement de ceux qui n'ont pas surenchéri sur les dispositions de la loi et ne sont pas allés au-delà des dispositions réglementaires.

Le dossier de l'association culturelle de Valence a été déposé en juin 2023 ; la Préfecture a reconnu la qualité culturelle de notre association culturelle en octobre 2023.

Finances

Nous devons aussi porter toute notre attention à la situation financière de notre Eglise de Valence. Depuis plusieurs années (au moins 2021) chaque exercice s'est terminé avec un déficit, qui n'a pu être comblé que grâce à l'utilisation d'un legs. Ce déficit provient d'une diminution constante des offrandes. Nous comprenons que plusieurs d'entre nous rencontrent de sérieuses difficultés financières... mais est-il fondé que moins de la moitié des familles connues participe à la vie financière ? Nous arrivons à la fin de l'utilisation de ce legs, et il serait donc indispensable que de nouveaux donateurs prennent à cœur le soutien des activités de l'Eglise, confortant ainsi l'action du conseil presbytéral qui veille de son côté aux économies possibles. L'Eglise de Valence est maintenant au bénéfice de la solidarité de la région Centre-Alpes-Rhône, alors qu'il devrait lui être possible d'assumer les charges correspondant aux deux ministres que l'union nationale a placé à Valence.

Le CP adresse sa reconnaissance et ses vifs remerciements à ceux des paroissiennes et paroissiens qui participent fidèlement au soutien financier de l'Eglise.

conclusion

Le CP, mis en place par l'AG du 20 septembre 2020 arrive au terme de son mandat de 4 ans, en 2024.

Nous avons travaillé, progressé, failli, rebondi avec espoir et endurance à Valence et dans le cadre de Valence 2 Rives. Nous avons pu constater le manque de forces vives dans notre paroisse, le peu de présence aux cultes, la réticence aux engagements. Nous le regrettons.

A contrario, nous constatons aussi le soutien fidèle de paroissiens, bénévoles, dans des services nécessaires et indispensables à la vie et au fonctionnement de l'Eglise : musique, vie spirituelle, administration et finances, communication, immobilier et travaux, jeunesse, ménage, entretien du jardin, organisation des temps conviviaux, etc... Nous leurs en sommes vivement reconnaissants et les remercions du fond du cœur. Nous remercions aussi nos pasteurs qui travaillent en lien avec les paroisses deV2R et avec le consistoire.

Notre Seigneur a été présent à nos côtés ; Il nous a porté et béni dans les moments difficiles. Il nous a gardé unis et courageux. A partir de 2022 un pasteur-proposant est arrivé et 3 nouvelles personnes sont entrées au CP. L'évaluation finale du proposanat s'est tenue le 16 janvier 2024. Le CP a voté positivement la poursuite du ministère pastoral d'Olivier Rieusset. Il a rempli les missions que nous lui avons demandées, à savoir les cultes et temps spirituels, les actes pastoraux, les visites et la jeunesse.

En cette fin de mandat, quatre conseillers vont quitter le CP et il convient d'assurer la relève pour que l'Eglise reste dynamique et garde son cap. Nous avons discerné des personnes et espérons que d'autres se manifesteront. Il n'y a pas de crainte à avoir pour cet engagement car certaines personnes partantes veilleront, si besoin, à aider les nouvelles et nouveaux venus(es). N'oubliez pas que le nombre favorisent l'allègement des tâches.

Chacune et chacun, membre de la paroisse, est appelé(e) à s'interroger sur la place que l'Eglise a dans sa vie personnelle et familiale, à l'importance de la faire connaître et aimer, à assurer la transmission de l'Evangile.. L'Eglise a besoin de vous, de votre participation, de votre aide régulière ou ponctuelle, de votre soutien.

S'engager pour un mandat au sein de l'Eglise est un acte chrétien, réfléchi et digne.

C'est un choix, un élan qui implique la responsabilité de la personne concernée et sa volonté d'agir pour l'Eglise et sa communauté.

Dieu est là près de nous ; Il nous aide, nous porte au-delà même de nos attentes et de nos actions. Avec Lui, si nous voulons nous « bouger », nous pouvons parvenir au meilleur possible pour l'Eglise que nous formons. Mais pas sans Lui.

Que son Esprit nous bénisse et nous inspire !
